

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

AIDE-MEMOIRE DE LA BANQUE MONDIALE
MISSION SECTEUR MINIER
MENÉE EN PARTENARIAT AVEC DFID

18 au 26 NOVEMBRE 2013

I. INTRODUCTION ET REMERCIEMENTS

1. Une mission de la Division Hydrocarbures et Mines du Groupe de la Banque Mondiale a séjourné à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), du 18 au 26 novembre 2013. La mission était conduite par Madame Brigitte Bocoum (Responsable Principale Secteur Mines et Chargée du Projet PROMINES – Projet de Bonne Gouvernance dans le Secteur Minier comme facteur de croissance et de Développement Durable), composée de Mme Philippa Sackett (Consultante locale sur l'équipe secteur minier) et de Mesdames Jennifer Ngenyi Wabidia et Mireille Kabasubabo (Assistants des projets).
2. La mission a reçu l'appui de Messieurs Eustache Ouayoro (Directeur des Opérations de la Banque Mondiale pour la RDC), Jean-Christophe Carret (Coordonnateur Principal du Secteur Développement Durable) et Emmanuel Pinto (Economiste en Chef pour la RDC). La mission a bénéficié également des orientations techniques de Messieurs Philippe Mahele et Lanssina Traoré (Spécialistes en passation des marchés), Angelo Donou et Annie Lebughe-Nkankini (Spécialistes en gestion financière). La mission a été conduite de manière conjointe avec l'équipe de la Coopération britannique (DFID) dirigée par Mme Evangelia Myers (Conseillère Technique pour les Ressources Naturelles). Elle comprenait également Mlle Rebecca Clark (Responsable Adjoint du Programme Création de Richesses), Mme Diane Mbombo Tite Bokor (Chargée de Programme) et M. Rodney Dyer (Responsable de la Création des Richesses)
3. La mission avait pour objectifs de : (i) participer à l'atelier tripartite sur le Code minier et discuter avec l'équipe du Consultant international des progrès réalisés sur le Code minier; (ii) mesurer les avancées de l'UE-PROMINES et le taux d'exécution du plan de travail établi jusqu'à fin décembre 2013 et lever les obstacles, des décaissements en cours; (iii) obtenir des informations plus détaillées afin de poursuivre la préparation du financement additionnel envisagé par la Banque pour PROMINES; (iv) rencontrer tous les consultants présents à Kinshasa et s'entretenir sur les progrès réalisés relatifs à leurs travaux; (v) rencontrer le Secrétariat exécutif de l'ITIE-RDC notamment concernant les avancées techniques de la mise en œuvre de l'ITIE en RDC et (vi) avoir des entretiens avec le CAMI et les responsables de la Division des Mines de COPIREP sur l'assistance éventuelle de la MIBA, la SOKIMO et la GECAMINES. La délégation de la Banque a également présidé une réunion de coordination avec les partenaires techniques et financiers de la RDC intervenant dans le secteur minier.
4. L'application des nouvelles dispositions convenues lors de la dernière mission a été passée en revue pour une mise en œuvre plus appropriée du projet au vu des nombreux problèmes qui existent au niveau de l'unité d'exécution du projet (coordination locale, passation des marchés, fonctionnement des comités d'analyse et d'évaluation des dossiers, suivi et gestion financière). Le but de la mission était donc de faire un suivi rapproché pour s'assurer d'une levée définitive des nombreux obstacles qui empêchent

un décaissement rapide du projet et de faire un suivi des outils de mise en œuvre plus aptes à faciliter les décaissements. La mission a saisi l'occasion pour faire le point de la collaboration entre la Banque mondiale et DFID. Il s'agissait également pour la mission d'effectuer une revue détaillée de la passation des marchés ainsi qu'une revue détaillée de la gestion financière du projet. L'autre objectif de la mission était de poursuivre la collecte d'informations et rendre effective le démarrage du processus interne de préparation du financement additionnel envisagé par la Banque (fonds IDA) pour PROMINES.

5. De même, il s'agissait pour la mission de tenir des sessions de travail avec des entités concernées par le projet, notamment les responsables locaux de Price Waterhouse en vue de la finalisation de l'Audit institutionnel et du Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC) et de faire le point des décaissements sur les activités opérationnelles en cours ou achevées par PROMINES.
6. La mission remercie tout particulièrement les représentants du Gouvernement et l'équipe de S.E. Monsieur Martin KABWELULU, Ministre des Mines qu'elle a pu rencontrer, le Coordonnateur de la Cellule de Suivi des Projets et Programmes du Ministère des Finances, le Secrétaire Exécutif et le Chargé des Projets Mines de COPIREP ainsi que le Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du Portefeuille de l'État. De même, la délégation de la Banque remercie le grand nombre de partenaires techniques et financiers, entre autres l'Ambassade des États-Unis, l'Ambassade de Suisse, la Coopération Japonaise (JICA), la Coopération technique Allemande (GIZ), l'UNOPS et la MONUSCO qui s'est mobilisé autour d'elle en apportant un appui constructif à la mission. Nos remerciements vont également au Professeur Mack Dumba, Coordonnateur National de l'ITIE, son équipe et l'ensemble des personnes rencontrées pour leur accueil, leur disponibilité et pour la qualité des échanges qui ont eu lieu au cours des séances de travail. La liste détaillée des personnes rencontrées par la mission figure en Annexe 1.
7. Cet aide-mémoire qui présente la revue, les conclusions et les recommandations de la mission de supervision est structuré comme suit :
 - I. Introduction et remerciements
 - II. Contexte
 - III. Évaluation des progrès réalisés
 - IV. Performance de la mise en œuvre
 - V. Coopération DFID-Banque mondiale
 - VI. Coordination inter-bailleurs
 - VII. ITIE-RDC
 - VIII. Prochaines étapes
 - IX. Accès public à l'information

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 2 : Analyse des progrès face aux indicateurs de performance

Annexe 3 : Décaissement sur les récentes activités

II. CONTEXTE

Rappel de l'objectif du projet PROMINES

9. Le projet conjoint de l'IDA et de la Coopération britannique, DFID a pour objectif l'augmentation de la contribution du secteur minier de la RDC aux efforts de croissance économique ainsi qu'au développement durable tant au niveau national, provincial et local. Un autre impact induit recherché par le projet est l'amélioration de la gouvernance du secteur minier. Les composantes du projet sont les suivantes: (i) Composante A : Renforcement des dispositifs de base pour l'accès aux ressources minières ; (ii) Composante B : Renforcement de la capacité de gestion du secteur ; (iii) Composante C : Renforcement de la Transparence et de la Redevabilité Sociale ; (iv) Composante D : Gestion du secteur pour un développement durable ; et (v) Composante E : Gestion du Projet.

10. Pour ce faire, le projet cible le renforcement des capacités et de l'outillage opérationnel autour de l'activité minière pour ce qui concerne un grand nombre de parties prenantes à l'exception des sociétés d'état intervenant dans le secteur minier. Le projet au moment de sa préparation a pensé certes à accroître la connaissance géologique et autres données géo-scientifiques du territoire national, mais a omis un aspect fondamental qui est le besoin de créer un service national centralisé et décentralisé qui abritera ces informations, notamment un Service National de la Géologie. De même, tout en se penchant sur les besoins des opérateurs du secteur, le projet avait exclu les sociétés d'état dans son volet d'appui aux réformes institutionnelles des entités en charge de la gestion du secteur minier. Du point de vue du renforcement des capacités humaines, il serait adéquat, au vu de l'importance du secteur, d'établir en RDC une institution académique permettant de pérenniser le savoir et la formation dans le secteur minier. La Banque a par conséquent décidé de saisir l'opportunité du financement additionnel pour mettre en place un outil de pérennisation du savoir pour les Congolais dans le secteur minier, un Centre d'excellence qui s'appuierait sur des installations déjà existantes au Katanga. Un accent est également mis sur le renforcement des capacités de suivi de l'impact social, environnemental et en termes de développement communautaire et autres devant améliorer la bonne gouvernance du secteur y compris une implication de qualité de la société civile.

III. EVALUATION DES PROGRES REALISES

Avancée et gestion du projet

11. La mission de supervision a passé en revue l'état d'avancement des activités en cours ainsi que celles qui se situent actuellement au niveau de la passation des marchés. Quelques progrès ont été relevés permettant, si le rythme se poursuit, d'atteindre les objectifs de décaissement fixés pour fin décembre 2013, en excluant les activités qui ont été retirées à ce stade, notamment concernant la MIBA. L'évaluation du progrès par rapport aux indicateurs de performance est présentée à l'Annexe 2.

12. Ainsi un nombre d'activités ont été jugées satisfaisantes, y compris les travaux sur le Code minier, les travaux du MRAC sur les données géologiques bien que le choix des zones du pays reste à élucider auprès de la Banque et DFID, à travers une analyse approfondie des critères de sélection avant la finalisation de la planification des travaux sur le terrain, l'appui au processus de certification CIRGL et à la cartographie des sites miniers avec IPIS, les avancées pour le lancement du réseau national des femmes dans les Mines (RENAFEM) ; et la fourniture des équipements aux coopératives et artisans miniers au Nord Katanga. De même, le projet a entamé son appui sous forme de fourniture d'équipements aux bureaux

administratifs du SAESSCAM au Nord Katanga, Maniema et Sud-Kivu sur la base du MOU entre le Gouvernement de la RDC et ITRI pour les zones hors-conflit ou la traçabilité est en cours avec ITRI. Ceci représente les mesures à court terme convenues. Néanmoins pour le reste, il demeure primordial que le Gouvernement saisisse l'opportunité de la relecture du Code minier pour définir clairement une vision nationale de développement du secteur de la mine artisanale à l'instar de ce qui est attendu pour l'ensemble du secteur minier de la RDC.

13. Quelques questions se posent sur les activités qui n'ont pas encore produit des résultats concrets ou finaux, mais pour lesquelles le financement par l'UEP a déjà entièrement été décaissé. Il s'agit notamment des travaux de l'INS pour le volet Mines de l'enquête statistique 1-2-3, et les travaux du Consultant national sur le Code Minier (voir Annexe 3). Parmi les activités en retard on peut citer celles de l'élaboration des plans stratégiques pour le SAESSCAM et le plan de formation technique et professionnel. Les travaux pour l'installation des antennes du CAMI accusent également un léger retard ainsi que ceux liés à la réhabilitation des bâtiments administratifs à Kinshasa, Kindu et Kisangani dont les activités vont bientôt démarrer (voir Annexe 2).

14. A ce jour, le projet est toujours noté « modérément satisfaisant » et sa gestion financière « modérément insatisfaisante » selon les résultats de la dernière revue de la Banque. Depuis son dernier passage à la fin du mois de septembre, des décaissements ont été effectués au cours des dernières semaines concernant le règlement de certaines prestations de service dont les 2 premières tranches des travaux du Consultant International sur le Code minier ; les dernières tranches des travaux du Consultant national sur le Code minier. De même, 4 nouveaux contrats ont été signés. La progression du niveau de décaissement du projet a été dans l'ensemble de 52% sur le taux de décaissement de la dernière mission. Les problèmes internes de la gestion du projet par la coordination du projet ainsi que les retards notés antérieurement dans le processus de passation des marchés commencent à s'estomper. La dernière revue financière par la Banque mondiale qui avait relevé des problèmes dans la gestion du projet a été envoyée pour avis à l'UEP. Une réponse du coordonnateur est attendue sur la dernière revue de gestion financière de la Banque. Le projet a fait des avancées depuis la dernière mission. La préparation du financement additionnel a démarré et la collecte de données détaillées sur les sociétés minières étatiques se poursuivra dans les mois à venir. Il en va de même pour la composante Mines de la nouvelle initiative de la Banque pour l'Est de la RDC.

15. La mission a pu obtenir le niveau d'exécution des dernières activités opérationnelles du projet qui est résumé dans l'Annexe 3 et détaillé ci-dessus. L'avancement des activités du projet est résumé ci-après par composante :

Composante A : Accès aux Ressources

Sous-composante A.1. Amélioration du cadre institutionnel, juridique et réglementaire du Secteur minier

16. Cette composante du projet est une des plus satisfaisantes, bien qu'elle nécessite des efforts pour une mise en place rapide de la plateforme de redevabilité. Au vu des faibles avancées à ce niveau, il est attendu du Gouvernement qu'il saisisse l'opportunité de la prochaine Conférence sur la Bonne Gouvernance dans le secteur minier, de Lubumbashi (30-31 janvier 2014) pour formaliser une plateforme de redevabilité. La mission a démarré par la tenue du 19 au 21 novembre de l'atelier tripartite dirigé par le Consultant international, Duncan & Allen, le Consultant national Emery et le Comité technique

national pour la relecture du Code minier. Ses travaux se sont bien déroulés dans l'ensemble et cette médiation par PROMINES fut un succès. Plus de 150 personnes y ont participé. La séance d'ouverture a enregistré la participation de plusieurs Députés et Sénateurs, de Ministres et Vice-Ministres, des Ambassadeurs et Chefs de mission diplomatique, de Gouverneurs de provinces, de Secrétaires généraux de l'Administration publique, de Chefs d'Entreprises Minières et de carrières, de Représentants de la société civile et d'autres intervenants importants sur la scène minière au Congo. Dans son discours d'ouverture, le Ministre des Hydrocarbures assurant l'intérim du Ministre des Mines a loué la présence massive de toutes les parties prenantes, impliqués dans le processus de la révision de la Loi No 007/2002 du 11 juillet portant Code minier, texte législatif qui régit les activités minières et de carrière sur toute l'étendue du territoire national. Il a rappelé l'importance de l'évènement traduisant la volonté de l'Etat de faire participer tous les acteurs impliqués dans le secteur minier, afin de rendre le processus de cette modification non opaque, participatif et consensuel.

17. Le Représentant du Gouvernement a indiqué que de nombreux progrès ont été effectués en terme de législation minière, soulignant les faiblesses des régimes minier, fiscal, douanier et de changement de la Loi de 1981, qualifiée de non-incitative ; l'important rôle qu'a joué la Loi de 2002 pour attirer les investisseurs avec des procédures d'octroi des droits miniers ou des carrières objectives, rapides et transparentes ainsi qu'un régime fiscal, douanier et de change incitatif pour l'investisseur. L'application de ce code pendant 11 ans a donné lieu à d'importants changements entre autre l'augmentation significative du nombre d'investisseurs avec le passage de 7 entreprises minières en 1997 à 35 sociétés minières en phase d'exploitation ; de moins de 200 droits miniers octroyés au total avant 2002 à 2665 droits miniers et 475 droits de carrières au 31 août 2013, un total de 475 permis d'exploitation et 2146 permis d'exploration. La production est passée de 36.427 à 522.133 tonnes de cuivre et de 3.003 à 108.887 tonnes de cobalt. Les statistiques officielles sur la production aurifère demeurent insignifiantes avec une moyenne de 115 kilos par mois. Il a été également reconnu que cette législation a favorisé l'essor de l'activité minière artisanale.

18. Il a été souligné que la révision de la loi s'inscrit également dans le souci de remédier au déséquilibre constaté entre les avantages consentis par le Code de 2002 aux investisseurs et ceux concédés à l'Etat et aux communautés affectées par les projets miniers afin d'établir un partenariat gagnant-gagnant pour tous. Au vu des exigences du climat des affaires, le représentant de l'Etat a jugé important de corriger les éléments relatifs à : (i) l'éligibilité aux droits miniers et de carrières ; (ii) l'absence de dispositions sanctionnant véritablement le gel des périmètres miniers couverts par les droits miniers quant au nombre de droits et leur durée de validité ; (iii) l'extension sans condition préalable du régime privilégié ; (iv) la question des profits excédentaires engendrés par des prix du marché en forte hausse ; (v) les obligations socio-environnementales des opérateurs miniers vis-à-vis des populations locales et enfin le manque de transparence et le faible profit retiré par l'Etat congolais de l'exploitation des substances minérales de son sol et sous-sol.

19. Le Consultant international s'est dit satisfait de son rôle de médiateur qui l'amène entre autre à assister le Gouvernement dans la connaissance et l'adoption des meilleures pratiques internationales visant un partenariat gagnant-gagnant. Quelques points saillants de l'atelier ont été relevés, notamment les questions de: (i) la stabilité du régime fiscal ; (ii) l'élimination du pouvoir discrétionnaire dans l'octroi des droits ; (iii) les obligations pour maintenir la validité des titres ; (iv) la clarification du rôle des agences étatiques dans l'octroi des titres et la gestion du patrimoine minier; (v) la coordination avec d'autres ministères tels celui de l'environnement et les infrastructures. Le 3ème Rapport du

Consultant est attendu dans un intervalle de 7 hommes/jours après la finalisation des travaux. D'après le Coordonnateur national de l'UEP, ce rapport donnera les grands contours de ce que sera l'Avant-Projet à soumettre au Parlement. Les apports additionnels sont attendus du Consultant sur les thèmes qui n'ont pas été abordés afin de s'assurer de la prise en compte et intégration des meilleures pratiques. La mission n'est pas certaine d'une implication adéquate de l'ITIE-RDC dans le processus de rédaction du Code tel qu'exige par les nouvelles règles de l'ITIE mondiale. Le Consultant international poursuivra ses travaux d'appui au Gouvernement dans ce processus de retouche du Code minier jusqu'à la fin du processus ce qui inclut également sa participation à la révision du Règlement minier. De même, le Consultant international a été invité à participer à la prochaine conférence de Lubumbashi qui se tiendra au Katanga du 30 au 31 janvier 2014. Pour avancer sur les points de divergence qui restent, notamment sur la fiscalité minière, le Gouvernement pourrait solliciter un appui technique supplémentaire (BM, DFID, FMI, etc.)

20. La mission a été informée de l'existence de récentes contributions de la société civile du Katanga et a invité ces derniers intervenants à contacter rapidement les principaux rédacteurs du Code pour prise en compte des recommandations pertinentes. Dans l'ensemble, le calendrier du Gouvernement sera amendé et donc prolongé au vu des changements institutionnels en cours.

Sous-composante A. 2. Le développement des infrastructures géo-données

21. La mission a pu rencontrer le responsable du volet développement des infrastructures de géo-données du Musée Royal d'Afrique Centrale (MRAC). Les critères de sélection des zones ciblées par leurs travaux de recherche ont besoin d'être clarifiés. En effet, le contrat du MRAC qui couvre 78.000 km² du territoire national cible essentiellement le Katanga, le Kasai et l'Equateur. L'UEP devra faire un suivi afin que le consultant fournisse également les résultats cartographiques de la juxtaposition des permis octroyés par le CAMI et le Ministère des Mines sur ses travaux géologiques.

Composante B : Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur

22. Au cours de la réunion des PTFs organisée par la Banque mondiale, l'équipe de Price Waterhouse Coopers (PWC) qui a à présent achevé ses travaux (le Rapport a été validé par le Gouvernement) a présenté un plan d'action succinct pour diverses activités à entreprendre afin de répondre aux sérieuses lacunes institutionnelles identifiées par l'étude. Ce Plan d'action a interpellé un grand nombre de bailleurs. Les PTFs ont indiqué qu'ils attendaient néanmoins des orientations claires qui émaneraient éventuellement des réflexions approfondies à mener par le gouvernement tel qu'annoncé à la dernière mission sur les résultats du rapport édifiant en termes de constat sur le cadre institutionnel entourant l'activité minière en RDC. Il a été rappelé l'engagement déjà pris par le Ministre des mines d'initier une discussion sur les résultats de l'audit institutionnel, lors de la prochaine réunion du Groupe Thématique, pour galvaniser l'intérêt des PTFs autour de ce volet important. La version finale du rapport de l'audit institutionnel est disponible depuis le mois d'octobre 2013. Le Coordonnateur national de l'UEP a informé la mission que le Ministère des mines avait mis en place une Commission nationale chargée de réfléchir sur la vision de développement du secteur comme première action.

23. La signature de 4 contrats dont 3 contrats de consultance pour les travaux de réhabilitation des bâtiments devant abriter l'administration des mines et organismes

rattachés au Ministère des Mines à Kinshasa, Kindu et Kisangani ont engendré une hausse du décaissement pour la composante 2. S'agissant de l'Étude qui fera le design du service national de la Géologie, la sélection du Consultant est à finaliser d'ici la fin du mois de novembre et la signature du contrat en décembre. Il est prévu décaisser USD274.000 d'ici fin décembre 2013 pour cette activité. Un budget de USD40.000 sera octroyé d'ici la fin de l'année pour la mise en place de la Base de données statistiques. La Banque sera très impliquée dans le processus d'alimentation de cette base de données afin de s'assurer de la fiabilité et la qualité de l'information statistique qui sera rendue disponible au grand public. Le décaissement pour l'acquisition effective de véhicules pour le projet a été effectué depuis la dernière mission (USD836.095). La cérémonie officielle de remise des véhicules a eu lieu à Kinshasa.

24. Mais il y a aucune avancée véritable de l'indicateur concernant l'appui au SAESSCAM et celui de l'appui aux centres de formation techniques et professionnels. Les 2 plans essentiels à une bonne avancée de cette composante n'ont pas encore été élaborés. Il s'agit (i) du Plan national stratégique du SAESSCAM pour le développement durable du secteur de la Mine artisanale et petite mines. Ce Plan est loin d'être adopté car le recrutement du Consultant est toujours en cours; (ii) du Plan d'amélioration des instituts techniques et des programmes universitaires. Le projet se trouve uniquement en phase de recrutement du Consultant pour l'élaboration de ce Plan. De même, l'appui pour la mise en place d'antennes provinciales du CAMI n'a pas encore été réalisé. Il ne démarra qu'au mois de décembre, par conséquent ce volet ne saura être achevé en 2013.

Composante C : Amélioration de la Transparence et de la Responsabilisation

25. Les engagements pris au début de l'année 2013 par la Coordination de l'UE-Promines concernant la fourniture d'équipements aux artisans miniers semblent cette fois-ci avancés, notamment la provision d'équipements aux coopératives au Nord Katanga. Tous les contrats d'équipements ont été finalisés et la livraison du matériel et équipements au cadastre minier CAMI et au bureau de certification CEEC y compris le matériel de laboratoire s'effectuera en décembre (USD 540.000). La livraison des équipements (USD485.520) pour les différentes antennes du SAESSCAM à Kindu (Province du Maniema), Provinces du Sud Kivu et Katanga deviendra effective en décembre dès que l'UEP aura organisé la méthodologie d'affrètement de ces équipements pour artisans miniers et coopératives dans les diverses provinces.

26. La mission a rappelé à l'UEP le besoin urgent i) de mettre en place une base de données au sein de l'UEP qui servirait de répertoire de tous les équipements acquis par le projet; ii) de la formation des agents de SAESSCAM dans la maîtrise de la gestion de base de données et procédures y afférentes; et iii) de l'achat des équipements spécialisés (PDA) pour faciliter l'entrée des données des sites miniers par les agents de SAESSCAM.

27. L'UEP n'a pas fait d'avancées significatives en matière de traçabilité surtout concernant la formalisation de l'appui accordé à ITRI, sous forme de Protocole d'Accord. Il y a lieu de noter la volonté manifestée par ITRI à plusieurs reprises au Coordonnateur. Les nombreux rappels depuis la dernière mission de septembre, au Coordonnateur pour la signature d'un Protocole d'Accord avec ITRI pour la mise en œuvre du projet iTSCi en RDC sont restés vains à ce jour. La mission a noté que jusqu'à présent le Protocole d'Accord, prévu pour signature à la fin octobre 2013, n'a toujours pas été signé par l'UEP. Ce Protocole d'Accord devra être en place avant le début des prochaines activités en 2014

et la mission fera le suivi avec le Coordonnateur National de l'UEP. Il s'agira de passer également en revue le budget prévisionnel pour les activités de l'année calendaire 2014 à l'appréciation du projet PROMINES soumis par iTSCi. A titre indicatif, ce budget et description d'activités pour 2014 inclura entre autres les besoins des agents étatiques impliqués dans le projet au Katanga, Sud Kivu, et Maniema, mais pourrait inclure d'autres besoins comme l'acquisition d'équipements supplémentaires pour les sites miniers jugés utiles pour accroître de manière efficace et substantielle la production minière dans le pays à travers des chaînes de valeurs sécurisées.

28. Pour cette composante, il y a eu signature effective d'un contrat de fourniture de matériels et équipements pour l'assistance technique des exploitants miniers artisanaux regroupés en coopératives dans la Province du Katanga. Ce contrat avec Mining Chemicals Suppliers S.P.R.L. est d'un montant total d'USD350.000.

29. La mission n'a noté aucune avancée concernant la plateforme de redevabilité particulièrement au niveau de l'application des recommandations de la Conférence de Lubumbashi de janvier 2013. L'UE-PROMINES n'a pas pu communiquer à la mission de manière satisfaisante sur l'état actuel de cette activité ni assurer un suivi efficace. Le niveau de mise en œuvre de cette composante demeure faible pour ce volet de la transparence et responsabilisation minière. Le Co-financier DFID va suivre de près l'exécution de ce volet du projet concernant le Katanga. Le Comité de suivi des recommandations de la plateforme de Lubumbashi a annoncé que la prochaine conférence sur la bonne gouvernance aura lieu à Lubumbashi le 30 et 31 janvier 2014. Le projet de plateforme de recevabilité n'a pas encore été articulé par le gouvernement. Cet indicateur n'est donc pas atteint et avance à un rythme insatisfaisant.

Composante D : Développement Durable du Secteur Minier

30. La mission note une performance mitigée pour cette composante. En effet, bien que l'étude SESA soit en cours, il est difficile à ce stade d'évaluer ses résultats. La mise en place du réseau des femmes (RENAFEM) avance tant bien que mal et il est prévu que les consultants démarrent leurs travaux au début du mois de décembre. Par contre, le volet concernant les enfants dans les mines est en retard. Pour la mise en place de la plateforme KEIDI au Katanga, l'UEP est en phase d'évaluation de la proposition technique et financière des 4 offres retenues à ce jour. La sélection des consultants se fait avec l'appui technique de DFID qui a également participé activement à l'élaboration des TDRs pour cette activité. Pour les autres provinces, le projet va lancer un programme de mise en place d'un Comité de développement provincial impliquant les principaux bénéficiaires, l'administration décentralisée et le secteur privé. Le financement des Plans de développement provinciaux qui seront définis par ces Comités ne proviendront pas uniquement des opérateurs du secteur minier, mais également des gouvernements central et provincial, ainsi que des PTFs intervenant en RDC. La mission a été informée par l'UEP de la livraison récente et en retard par SOFRECO du deuxième rapport sur l'Étude SESA attendue depuis le 15 septembre 2013. Néanmoins, la mission n'a pu rencontrer l'équipe de SOFRECO qui n'était pas, une fois de plus, disponible à Kinshasa au cours de la mission. DFID engagera très prochainement ses experts environnementalistes dans l'évaluation du rapport de SOFRECO. Il est rappelé dans ce cadre, la décision récente de suspendre le droit d'accès de SOFRECO aux marchés futurs de la Banque mondiale.

IV. PERFORMANCE DE LA MISE EN OEUVRE

Décaissement et Passation de Marché

31. Le niveau actuel de décaissement est de 10.2% de l'enveloppe globale du projet. Ceci est un léger accroissement depuis la dernière mission de fin septembre 2013 où il était de 9.2%. Il y a eu USD2M environ de plus décaissé depuis la dernière mission. Le taux de décaissement du fonds fiduciaire de DFID est de 10.3% tandis que celui de l'IDA est de 9.9%. A ce jour, le projet est toujours noté « Modérément Satisfaisant » dans son ensemble et sa gestion financière « Modérément Insatisfaisante ». La mise à jour régulière à la hausse du Plan d'Action à court terme et en conséquence de l'augmentation du Plan de Passation de Marché durant la dernière mission, et un suivi extrêmement serré de l'UEP ont engendré une avancée des décaissements au niveau de chaque composante. Le taux de croissance du décaissement par composante en l'espace de 6 semaines est présenté au tableau ci-dessous.

Taux actuel et Prévisions de décaissement pour fin 2013

Projet : PROMINES/Composantes	Budget/ Réalisations 2013				
	Prévision de décaissement ¹ au 31/12/2013	Décaissement effectif au 30/09/2013	Décaissement effectif au 18/11/2013	Taux de décaissement effectif (% réalisé sur total attendu de 2013) 18/11/2013	Croissance du décaissement depuis 30/09/2013
	USD	USD	USD	%	%
Composante 1 : Renforcement des dispositifs d'accès aux ressources	1,104,348.18	283,776.82	450,651.30	40.81%	59%
Composante 2 : Renforcement des capacités de gestion du secteur	3,321,627.69	575,035.30	1,638,532.00	49.33%	185%
Composante 3 : Amélioration de la transparence et redevabilité	935,000.00	66,384.00	127,034.00	13.59%	91%
Composante 4 : Développement durable du secteur	1,547,478.86	567,832.83	588,832.83	38.05%	4%
Composante 5 : Pilotage, gestion et suivi/évaluation du projet	1,214,013.89	1,136,683.02	1,197,256.62	98.62%	5%
Total	8,122,468.62	2,629,711.97	4,002,306.75	49.27%	52%

¹ La base effective de calcul sera le dernier PTBA comprenant les activités convenues entre la Banque et DFID au cours de cette mission de supervision et déjà communiquées à l'UEP pour amendement.

Performance de la gestion technique du projet

Suivi et évaluation

32. La mission a fait état au coordonnateur de l'UEP de la faible capacité et des difficultés de l'équipe de l'UEP et a également rappeler la faible capacité de la coordination du projet à organiser la mise en œuvre diligente des activités du projet. Ces constats avaient déjà été partagés avec l'UEP, S.E. Monsieur le Ministre des Mines ainsi que la Direction de la Banque mondiale en RDC. Les mesures suivantes devront être mises en œuvre d'urgence au niveau de l'UEP afin d'arrêter la dégradation continue des performances du projet et lui permettre ainsi d'atteindre ses objectifs de développement. Il s'agit de : i) la finalisation par le Ministère des Mines du contrat du Coordonnateur pour une année d'ici le 20 décembre 2013 au plus tard ; ii) la mise en place de contrats permettant d'accomplir des tâches clairement définies à tous les staffs retenus, par le Coordonnateur sur la base des critères de performance convenus avec la Banque, les TDRs et critères de performance à annexer à chacun des contrats. La mission a rappelé à toute l'équipe de l'UEP qu'une évaluation de leur performance à mi-parcours se fera en fin décembre 2013 et sera examinée par la prochaine mission de supervision qui interviendra en Janvier 2014.

33. La mission a noté que l'UEP n'avait fourni aucun effort particulier pour remplacer l'expert en Suivi et Evaluation, malgré les nombreux rappels de la Banque. De même, la mission note que la demande approuvée par la Banque depuis avril 2013 pour un appui spécial à travers le recrutement additionnel d'un expert technique au niveau de l'UEP n'a pas eu de suite active au niveau de l'UEP malgré les carences reconnues par l'équipe locale concernant également cet aspect de la coordination. La mission a demandé au Coordonnateur d'accélérer également ce recrutement. De même, le technicien informaticien n'a toujours pas fait des avancées significatives sur l'amélioration de l'information disponible sur le site web de PROMINES.

V. COOPERATION DFID – BANQUE MONDIALE

34. La Banque Mondiale a tenu plusieurs réunions avec DFID pour discuter de la coopération sur le projet avec DFID. Nous rappelons à cet effet à l'attention du Gouvernement que la dernière revue de DFID approuvée par sa Direction a jugé le projet insatisfaisant tout en proposant une période probatoire de 6 mois additionnels pour que le projet puisse démontrer des progrès substantiels, au risque de voir le retrait définitif des fonds de DFID de cette opération. La mission réitère au Gouvernement de l'annonce faite à la dernière mission par DFID de retirer son financement d'ici Avril 2014 si de véritables progrès en terme de gestion financière, de coordination et appropriation locale du projet ne se matérialisent pas.

VI. COORDINATION INTER-BAILLEURS

35. En sa qualité de chef de file institutionnel des bailleurs de fonds intervenant dans le secteur minier de la RDC, la Banque a organisé une réunion le 25 novembre qui s'est tenue au siège de la Banque à Kinshasa en présence d'une large représentation de PTFs y compris l'Ambassade des États-Unis, USAID, JICA, l'UNOPS, la MONUSCO et de nouveaux participants comme l'ambassade suisse. La réunion a couvert des thèmes d'intérêt commun y compris une présentation par Le Chargé de projet du MRAC, les

consultants techniques sur les aspects géologie de PROMINES. Max Fernandez, Chef de Projet du MRAC, a brièvement expliqué les deux axes de leur travail dans le cadre du projet ProMines. Le premier axe étant d'élaborer les termes de référence et appuyer le recrutement d'un consortium pour mettre en place une base des données géologiques nationale et le deuxième axe qui a pour objectif de superviser des études régionales et locales de la géologie sur le terrain.

36. Une présentation a été faite par Emery Mukendi, Avocat et Mandataire en Mines et Carrières (RDC) qui travaille sur la révision du code minier. Il a passé en revue les objectifs de la révision du code minier, et le processus qui a eu lieu à ce jour. Il a brièvement détaillé le compte-rendu de l'atelier tripartite qui s'est tenue 19-21 Novembre qui a réuni des représentants du gouvernement, du secteur privé et la société civile pour discuter des opinions divergentes en ce qui concerne la révision du Code Minier. Il a été noté que, même après l'atelier, les points de divergence subsistent, notamment en ce qui concerne les questions fiscales. Les consultants ont été fortement sollicités par les Bailleurs à travailler avec le FMI pour bénéficier de modèles d'exploration fiscales qui ont déjà été mis au point par cette institution.

37. Faisant suite à la dernière présentation de PWC, La Consultante a présenté le plan d'action qui a été mis en place suite aux travaux effectués sur l'audit institutionnel. Cela comprenait les mesures recommandées dans les domaines des ressources humaines et de la réorganisation du Ministère des Mines. Il a été noté que ce travail doit être lié à la révision du code minier, comme les deux sont nécessaires pour créer la cohésion au niveau de la réforme institutionnelle.

38. Pour conclure la réunion, le groupe a suggéré qu'il serait utile de relancer les réunions du Groupe Thématique, particulièrement au vue de la prochaine conférence de Lubumbashi en Janvier 2014.

VII. ITIE – RDC

39. De commun accord avec le Secrétariat international de l'ITIE, la mission a rendu visite au siège de l'ITIE-RDC à Kinshasa et a passé en revue l'état de la mise en œuvre. Il semble à présent que les obstacles concernant la soumission dans les délais du prochain rapport ITIE de la RDC (couvrant les revenus 2011 pétroliers et miniers) soient levés. A cet effet, il y a lieu de noter que le Rapport 2011 sur les Hydrocarbures est prêt. L'adoption du Rapport s'est faite par le Groupe multipartite le 21 novembre à l'Hôtel Memling. Ce rapport devrait être publié sur le site de l'ITIE-RDC dans les jours qui suivent. En termes de chiffres sur les revenus, l'écart des déclarations enregistré pour le secteur des Hydrocarbures est de 0,003% soit de USD15.418. Le montant total des recettes déclarées est de USD465M pour le secteur des Hydrocarbures pour l'année 2011.

40. La collecte des données pour les 83 entreprises dans le périmètre a été finalisée à l'exception de 8 entreprises² qui n'ont pas soumis les preuves de l'audit des comptes. Un Protocole d'Accord sera signé entre les 8 entreprises et le Gouvernement pour s'assurer

² Il s'agit de Anvil Mining Congo (Chine); Société Commerciale Minière de Kisenge Manganese (RDC), Compagnie de Traitement de Rejets de Kingamyambo Sarl (Matelkol) (Australie); JVCO Sodifor (Sodifor) (USA); Kasonto Lupoto Mines (Kalumines) (Belgique); Magma Minerals (Chine) ; Sicominés (Chine) ; Compagnie Minière Kambove (COMIKA) (Chine)

qu'elles soumettent les preuves d'audit d'ici le 31 décembre 2013. Le financement du Rapport 2011 est entièrement à la charge du Gouvernement qui a déjà réglé 50% à KPMG l'Administrateur indépendant désigné par le Groupe Multipartite pour élaborer ce rapport. A noter que KPMG s'est décentralisé sur le Katanga pour améliorer le rapprochement entre les déclarations.

41. La certification des régies de l'État a été obtenue pour la DGDA, la DRKAT (Direction des recettes du Katanga), la DGI où il reste encore USD1M; la DGRAD où il y a USD6M non-retracés. Le ST ITIE-RDC a rappelé à la mission que l'an passé les USD80M non déclarés par la DGRAD avait causé la non-validation de la RDC. La mission a été informée des problèmes que cause SICOMINES pour lequel, la société civile principalement épaulée par le Centre Carter a proposé des formulaires de déclarations spéciaux pour SICOMINES. Néanmoins, ces formulaires ne sont pas encore adoptés.

42. Le nombre d'antennes provinciales sera réduit à la demande du secrétariat international (antennes du Bandundu, de l'Équateur, et du Sud-Kivu). Le secrétariat international a adressé un courrier officiel en date du 30 octobre 2013 dans ce sens insistant en outre sur le besoin du ST ITIE-RDC de réduire son personnel d'ici le 31 décembre 2013 au plus tard.

43. Concernant l'application de la nouvelle norme, les ateliers de renforcement de capacités ont démarré. Un atelier s'est tenu du 14 au 15 novembre avec la société civile au Katanga. Les parlementaires, le Secrétariat technique ITIE-RDC et les régies financières ont également reçues cette formation. Le véritable défi actuel est la sensibilisation et mobilisation pour l'élaboration du Plan de Travail pour le Groupe multipartite. Le ST ITIE-RDC a reçu la monture standard suivant les nouvelles règles et la Banque apportera son appui à l'élaboration. Par ailleurs, la Banque a invité le ST à ne pas hésiter à la contacter au besoin tout comme ce fut le cas pour le premier Plan de Travail. Les ST est confiant que les consultations vont donner les résultats finaux et que le nouveau Plan de Travail sera prêt dans les délais. Au cours la mission, Madame Bocoum a eu un entretien téléphonique avec le Secrétariat international de l'ITIE qui a sollicité de la Banque un appui technique sous forme de provision d'un expert technique additionnel basé à Kinshasa pour aider l'ITIE-RDC.

44. Malgré tous les efforts fournis par la Banque, le MDTF n'est toujours pas disponible. La mission a été informée du fait que le ST ITIE-RDC avait fait une requête au Gouvernement depuis le mois d'aout 2013 pour ouverture du compte selon le compte désigné dans l'Accord de don à la RAWBANK. La mission souhaiterait que le Ministère des Finances informe rapidement, et au besoin, la Banque leur demandant officiellement de désigner une autre Banque pour l'ouverture plus rapide du compte MDTF.

VIII. PROCHAINES ETAPES

45. La mission et l'UEP ont convenu d'un ensemble de mesures et d'actions à prendre et à mettre en œuvre dont les principales sont reprises dans le tableau des actions ci-dessous.

Actions	Responsabilité	Date fin d'implémentation
Actions pour faire progresser la gestion de projet		Délai : 15 décembre 2013
i) Délai de réponse du Coordonnateur de l'UEP sur les derniers rapports de Revue Financière de la Banque	UEP- PROMINES	Délai : 20 décembre 2013
ii) Délai de finalisation et signature des contrats de l'UEP y compris le Coordonnateur	UEP- PROMINES Gouvernement Banque mondiale	Délai : Novembre- Décembre 2013
iii) Livraison des équipements ITRI à Kinshasa (Matériels roulants)	UEP- PROMINES	Délai : Décembre 2013
iv) Livraison des fournitures ITRI au Katanga	UEP- PROMINES	Novembre 2013- Avril 2014
v) Soumission par COPIREP de données pour le nouveau projet IDA	UEP- PROMINES COPIREP	15 décembre 2013
vi) Délai de finalisation du traitement des DPs et signatures des contrats	UEP- PROMINES	Délai : 31 Décembre 2013
vii) Délai pour le décaissement de 40% supplémentaires sur les décaissements sur les activités convenues tel que liés au renouvellement du contrat du Coordonnateur	UEP- PROMINES	Septembre- Décembre 2013
viii) un calendrier strict maintenu en place pour accentuer le suivi des procédures de passation de marche pour réduire les délais à approuver par la Banque;		15 décembre 2013
ix) La remise à niveau de la section chargée du Suivi et Evaluation ; le recrutement d'un expert technique compétent pour le suivi et le contrôle qualité/impact des activités sur le terrain	UEP- PROMINES Gouvernement UEP- PROMINES Gouvernement	
Actions liées à l'Amélioration du cadre institutionnel, juridique et réglementaire du Secteur minier		

Actions	Responsabilité	Date fin d'implémentation
<i>Code minier</i> : Communication des orientations du Gouvernement suite à l'atelier de consultations directes avec les 3 parties prenantes, et production du draft émanant du consensus recueilli sur le terrain	UEP- PROMINES Gouvernement	Fin Novembre- Décembre 2013
<p>Actions liées à l'amélioration de la <i>Transparence et de la Responsabilisation</i> :</p> <p>i) Démarrage de la plateforme entre le secteur privé et le gouvernement provincial KEIDI au Katanga</p> <p>ii) Finalisation de l'élaboration des TDRs pour la création des plateformes provinciales de développement communautaire (Maniema, Orientale, Kasai)</p> <p>iii) Formation des agents de SAESSCAM dans la maîtrise de la base de données et procédures</p> <p>iv) Achat des équipements spécialisés (PDA) pour faciliter l'entrée des données des sites miniers par les agents de SAESSCAM</p> <p>v) Soumission à ITRI d'un Protocole d'Accord pour définir les grandes lignes de partenariat pour la mise en œuvre d' iTCSi</p> <p>vi) soumission par iTCSi un budget prévisionnel pour les activités de l'année calendrier 2014</p>	<p>UEP- PROMINES, DFID</p> <p>UEP- PROMINES, BANQUE MONDIALE</p> <p>UEP- PROMINES, BANQUE MONDIALE, ITRI</p> <p>UEP- PROMINES, ITRI GOUVERNEM ENT</p>	<p>i) Décembre 2013</p> <p>ii) Décembre 2013</p> <p>iii) Décembre 2013</p> <p>iv) mi-décembre 2013</p> <p>v) Signature par l'UEP avec ITRI d'un Protocole d'Accord</p> <p>vi) 15 décembre 2013</p>
<p><i>Genre</i> : Actions liées à l'avancement de RENAFEM :</p> <p>i) Finalisation de la sélection des consultants pour le lancement des travaux d'état des lieux et de mise en place du réseau RENAFEM</p>	UEP- PROMINES BM	i) mi- décembre2013
<i>Environnement</i> : Soumission de l'Évaluation du deuxième rapport des travaux sur l'étude SESA de SOFRECO	UEP- PROMINES Gouvernement	Mi-Décembre2013
<i>Enquête 1-2-3/Secteur minier</i> : Soumission des résultats exploites de l'enquête et insertion dans la base de données de PROMINES	UEP- PROMINES	Mi-Décembre 2013
<i>Audit institutionnel</i> : Soumission du Rapport final PWC	UEP-	Mi-Décembre 2013

Actions	Responsabilité	Date fin d'implémentation
avec toutes les recommandations intégrées y compris un Plan d'Action détaillé	PROMINES	
<i>Groupe Thématique</i> : Tenue de 2 prochaines réunions pour participation des PTFs intervenant dans le secteur	Gouvernement UEP- PROMINES, Banque mondiale DFID PTFs	Mi-Décembre - Janvier 2014

IX. ACCES PUBLIC A L'INFORMATION

41. Dans le cadre de la Politique de la Banque mondiale en matière d'Accès à l'Information, en vigueur depuis le 1 juillet 2010, les autorités ont confirmé que l'Aide-Mémoire de la présente mission pourra être divulgué publiquement.

Fait à Kinshasa, le 12 décembre 2013

Pour PROMINES

Pour la Banque mondiale

ANNEXE 1

Liste des Personnes Rencontrées

Nom	Fonction et Institution
Paul Mabolia	Coordonnateur UE-Promines
Charles Mbuyi wa Mpoyi	Spécialiste en Passations des Marchés, UE- Promines
Paul Kalambay Mpinga	Responsable Administratif et Financier, UE-Promines
Peter Kongolo Tcheza	Auditeur Interne, UE- Promines
Jules Kabongo Njila	UE-Promines
Paul Luzayadio	Passation des Marchés, UE-Promines
Bibiche Modjaka	Expert en Communication, UE-Promines
Joseph Nkulani	Informaticien, UE-Promines
Christopher Pycroft	Chef de Mission, DFID
Rodney Dyer	DFID
Honore Tshiyoyo	Coordonnateur, Cellule de Suivi de Projets et Programmes, Ministère de Finances
Madame Lourlaine	Cellule de Suivi de Projets et Programmes, ministère de Finances
Barbara Rippel	Coordinateur de Project Appui à la Bonne Gouvernance dans le secteur des ressources minérales, GIZ
Prof. Mack Dumba	Coordonnateur national, ITIE-RDC
Mary-Louise Djuma Yohari	Chargée d'information, communication et relations publiques, ITIE-RDC
Claude Kanda Kadimanshi	RAF, ITIE-RDC
Prof. Ilunga Ilunkamba	Secrétaire Executif, COPIREP
Lambert Kandala Tshiyaze	Chargé des Projets Mines, COPIREP
John Williams	Consultant international sur le Code minier, Duncan & Allen
Enrique Ortega Girones	Membre de l'équipe du Consultant international sur le Code minier
Emery Mukendi	Consultant National sur le Code minier
Esther-Rose Lufuta Biduaya	Membre de l'équipe du Consultant National sur le Code minier

Edmond Ubamba	Membre de l'équipe du Consultant National sur le Code minier
Eelco de Groot	ONG Cordaid (AC)
Guy Rondeau	ONG OKAPI
Brian Treacy	Représentant UNOPS
Katharina Vogeli	Ambassade de Suisse
Raoul Blindenbacher	Institut de développement de Genève, Suisse
Kabangan N	Ambassade des Etats Unis
Takao Ishizaki	JICA
Léon Mwamba	JICA
Clement Kashala	USAID
Ghislaine Djapouop	PWC
Max Fernandez	Géologue en Chef, MRAC
Laure Gnassou	MONUSCO
D.L. Tambwe	Président de la Commission du Gouvernement sur le code minier (CTCMP Mines)
Mme Bashizi	Vice-Présidente Commission du Gouvernement sur le Code Minier (CAMI)
Simon Tuma-Wako	Vice-Président, CDM-FEC

ANNEXE 2
Evaluation des Progrès sur base des indicateurs de performance³

Composante	Etape/Milestones 2013	Statut actuel
Composante A : Renforcement des dispositifs d'accès aux ressources		
Code minier	Révision indépendante par les trois parties prenantes; recrutement du consultant local pour assister le gouvernement; appui financier pour l'organisation de rencontres permettant une implication de qualité de la société civile Recrutement du consultant international pour faire la médiation des recommandations des trois parties prenantes	Très satisfaisant
Le système géodésique	Plan détaillé pour la couverture nationale élaboré	Recrutement du Consultant en retard
Disponibilité d'informations géologiques pour le pays	Conception de la base de données géologiques achevée	DP en cours pour démarrage début mars 2014 pour une durée total de 3 ans
Flux de communication et d'information au sein du secteur, y compris des consultations avec la société civile	Le Gouvernement Congolais a formalisé la création et la mise en place de la Plateforme de redevabilité dans le secteur minier	En cours
Composante B : Renforcer la capacité du gouvernement à gérer le secteur des ressources minérales		
Présence et capacité de CAMI (Registre des titres miniers)	1 bureau du CAMI entièrement fonctionnel au niveau provincial (Province) qui fournit des informations et de services de qualité dans les délais convenus	En retard. Activité dans la passation des marchés
Capacité et performance du SAESSCAM (Service du gouvernement à l'appui aux mineurs artisanaux)	Plan national stratégique du SAESSCAM pour le développement durable du secteur Mine artisanale, petite mine adopté et publié par le gouvernement national	En retard
Statut des instituts de formation technique et professionnelle et des programmes au Katanga et autres provinces cibles.	Plan d'amélioration des instituts techniques et des programmes de l'Université en cours.	En retard

³ Ces indicateurs de performance proviennent directement de la Matrice des résultats (Results Frameworks/Logframe)

Composante C: Renforcer les capacités du gouvernement et sa redevabilité dans la perception des impôts miniers		
Production de rapports de conciliation de l'ITIE pour accroître la transparence du secteur minier.	Les entreprises du secteur minier et le gouvernement fournissent les informations nécessaires sur les ressources minières pour le rapport de conciliation de l'ITIE pour l'exercice 2011 (quatrième rapport). Recommandations du rapport précédent prises en compte.	Satisfaisant
Etat du cadre de perception fiscale du secteur minier	Modélisation des revenus de la fiscalité minière base sur les dispositions de la nouvelle loi minière	En cours dans le cadre du processus de relecture du code minier
Etat de fonctionnement des mécanismes de traçabilité et de certification des minerais	Appui financier aux initiatives en cours, surtout le processus de certification CIRGL et la cartographie des sites miniers avec IPIS	Satisfaisant
	Continuité de l'appui financier aux projets démarrés en 2012 avec le renforcement des capacités de SAESSCAM dans les 3 provinces (Katanga, Maniema et Sud Kivu).	Satisfaisant
Composante D: Développer des approches novatrices pour améliorer l'impact socio-économique de l'exploitation minière artisanale et industrielle dans trois provinces		
Le suivi des impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation minière pas bien compris et géré	Evaluation Stratégique environnementaux et sociaux (ESES) menée dans les provinces cibles. Identifier les mécanismes appropriés pour la participation de la communauté Politiques et réformes institutionnelles pour réduire les risques environnementaux et sociaux dus à l'expansion du secteur minier identifiées et convenues avec la participation de la communauté	En cours
Amélioration de la capacité des femmes à s'organiser à travers un réseau national	Lancer un réseau national pour les femmes dans les mines (Women in Mining)	Satisfaisant
Le travail et la présence des enfants dans les mines artisanales sont réduits à travers une stratégie multisectorielle dans les zones spécifiques du projet	Un site d'exploitation artisanale a mis en place une stratégie de prévention et d'amélioration de la situation des enfants avec un recensement et stratégies précisément définis.	En retard

Composante E : établir le cadre de suivi et d'évaluation (S&E) pour l'évaluation de la mise en œuvre et de l'impact du projet

Cadre de suivi & évaluation mis en place	Mise en œuvre d'un système performant de suivi & évaluation par l'UE-PROMINES appuyé de personnel compétent en S & E Rapport de suivi trimestriel du Projet produit par l'UE-PROMINES Missions de supervision du projet avec la participation de diverses parties prenantes	Non-satisfaisant
Disponibilité des données économiques domestiques des zones minières	Collecte de Données en cours	En cours

ANNEXE 3

Décaissement sur les récentes activités

NOM DU CONSULTANT et Fournisseur	MONTANT DU CONTRAT	MONTANT PAYE	POURCENTAGE
Ducan et Allen	USD 402.106,00	USD 181.100,00	45.04%
	Euro 63.755,00	Euro 28.050,00	44.00%
Cabinet Emery	USD 87.832,50	USD 87.832,00	100.00%
PWC	USD 345.000,00	USD 345.000,00	100.00%
Sofreco	USD 615.611,00	USD 307.805,40	50.00%
INS	USD 1.000.000,00	USD 1.000.000,00	100.00%
MRAC	USD 500.000,00	USD 181.782,38	36.36%
PA Conseil	USD 145.960,00	USD 145.960,00	100%
VANGU MABIALA	USD 18.880,00	USD 18.205,00	96.43%
IPIS/CAMI	USD 416.575,00	USD 152.453,00	36.60%
Burotop/ITRI	USD 12.219,00	USD 10.997,10	90%
CFAO/ITRI	USD 53.268,00	USD 53.268,00	100%
Burotop/Promines	USD 60.901,55	USD 60.901,55	100%
Burotop/CEEC	USD 39.885,00	USD 39.885,00	100%
Burotop/CAMI	USD 27.278,05	USD 27.278,05	100%
Burotop/CAMI	USD 6.810,00	USD 6.810,00	100%
OBERTHUR/CEEC	USD 109.617,29	USD 109.617,29	100%

